



Le Raincy, le lundi 30 septembre 2019



Lycée des métiers de  
L'Électrotechnique  
GRETA

éducation  
nationale

Affaire suivie par  
**M. AIT ELHANNA**  
Proviseur

Téléphone  
01 43 01 30 30  
Télécopie  
01 43 01 04 62  
Courriel

[ce.0932222k@ac-creteil.fr](mailto:ce.0932222k@ac-creteil.fr)

16 allée des bosquets  
93340 LE RAINCY

[www.lyceecassin-leaincy.fr](http://www.lyceecassin-leaincy.fr)

Horaires d'ouverture :  
8h-18h

Le Proviseur

A

Mesdames, Messieurs  
Les parents d'élèves

**Objet : Mise en place du Plan Particulier de Mise en Sûreté**  
**Exercice de confinement N°1**

**Références :**

Circulaire MEN 2015-205 du 25/11/2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Prévention des risques majeurs, et dans une démarche éducative de l'établissement en lien avec la formation du citoyen, nous mettons en place au lycée un Plan Particulier de Mise en Sûreté. (PPMS)

Ce dispositif requiert la mise en place d'exercices dits de « confinement ». Cet exercice aura lieu le

**Jeudi 17 octobre 2019 à partir de 10h15.**  
**Il durera 30 minutes**

Il doit permettre aux élèves et à tous les personnels de l'établissement de s'organiser en cas d'accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle : (Tempête, Inondations), d'origine technologique : (Pollution toxique) ou de tout autre urgence : (Intrusions, Situations violentes).

L'enjeu est donc de permettre à tous et à chacun d'acquérir des comportements adaptés à sa sûreté et à celle des autres.

Le document joint en annexe vous précise les modalités de mise en place de l'exercice.

La sécurité est l'affaire de tous !  
Chacun peut devenir acteur de sa sécurité et celle des autres

Cordialement

Le Proviseur  
**M. AIT ELHANNA**

